

Master gestion de patrimoine pour aller où ?

Par **nadia34**, le **23/06/2015** à **12:18**

Bonjour;

J'aimerais savoir à quel métier me mènerait un Master gestion de patrimoine ?

Merci.

Par **joaquin**, le **23/06/2015** à **17:50**

Bonjour,

He bien le métier idéal après ce genre de formation, c'est conseiller en gestion de patrimoine. Ce n'est pas un métier de juriste à proprement parler, même si on y pratique beaucoup le droit.

Les recruteurs sont essentiellement les compagnies d'assurances et les banques. On peut aussi exercer le métier à titre indépendant. Ce n'est pas une profession réglementée.

Cordialement
JG

Par **nadia34**, le **23/06/2015** à **22:43**

bonjour

pourtant certains clerks ont ce diplôme aussi. Ca mène donc quand même à un métier un peu juridique non ? clerk de notaire c'est juridique.

des fois je vois des offres plus juridiques. peut être qu'au départ c'est commercial mais qu'après en interne on peut migrer sur qqchose de + juridique non ? (dans une banque par ex ? ou chez un notaire)

ce diplôme peut il me permettre de travailler chez un notaire ?

merci.

Par **joaquin**, le **24/06/2015** à **08:09**

Bonjour,

Si vous souhaitez vous diriger plutôt vers le notariat, le master gestion de patrimoine, c'est pas vraiment la voie royale pour cela. Diriger vous plutôt vers une formation purement notariat (master notariat ou IMN). Ceci dit, si vous avez un master en gestion de patrimoine, ça peut-être un petit plus pour postuler chez un notaire, qui font parfois aussi, mais de manière très accessoire, de la gestion de patrimoine.

Cordialement
JG

Par **Yn**, le **24/06/2015** à **09:20**

[citation]chez un notaire, qui font parfois aussi, mais de manière très accessoire, de la gestion de patrimoine[/citation]

Non, un notaire fait de la gestion de patrimoine, c'est l'un de ses activités principales. D'ailleurs, la gestion de patrimoine est plutôt un domaine vers lequel le droit civil et le droit des affaires convergent.

Pour en revenir aux M2 DGP, certains sont très réputés, ils sont organisés en réseau, c'est une bonne formation qui se rapproche du notariat (les cours donnés concernent la fiscalité du patrimoine, sa transmission, les placements immobiliers, l'assurance-vie, le droit financier, bref des choses qui intéressent directement les notaires)

Tu peux bifurquer vers le notariat depuis la réforme du CFPN : si tu as un M2 DGP, tu peux candidater, sur dossier, au CFPN, il faut ensuite trouver un stage pour 31 mois à la fin duquel tu as le diplôme de notaire (voie alternative au M2 droit notarial).

Par **joaquin**, le **24/06/2015** à **11:45**

[citation]Non, un notaire fait de la gestion de patrimoine, c'est l'un de ses activités principales.[/citation]

Dans les gros cabinets peut-être. Dans les petits cabinets, je n'en suis pas vraiment sûr. Tout dépend ce que l'on entend par gérer un patrimoine. Se contenter de rédiger un acte authentique de vente d'immeuble, ce n'est pas vraiment de la gestion de patrimoine.

Cordialement
JG

Par **Yn**, le **24/06/2015** à **12:33**

Oui et non, considérer que le notaire ne fait que ça et des liquidations, c'est ultra-réducteur.

Les grosses études ont bien un secteur gestion du patrimoine bien développé, c'est-à-dire que des employés ou des collab s'occupent exclusivement de ces problématiques.

Mais au-delà de ça, les notaires ont une fonction de conseil importante : quand il s'agit d'anticiper la transmission du patrimoine (ex. donations, partages, etc.), d'investissement (immobiliers ou autres) pour optimiser ses impôts, etc. toutes les options proposées relèvent de la gestion de patrimoine et les notaires tout destinés pour ça.

Là, peu importe la taille de l'étude, peu importe les clients, le chef d'entreprise a intérêt à anticiper tout ça, l'agriculteur qui a des terres (éventuellement exploitées par l'un de ses enfants) doit aussi le faire. Bref, gestion de patrimoine très bien pour le notariat.

Par **nadia34**, le **24/06/2015** à **13:29**

Bonjour

merci pour vos réponses.